un Soleil en CHAMPAGNE

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2019
04

Site Internet de la Ville : nouvelle formule !

Site Natura 2000 Landes et pâtis de Sézanne

FÊTE MÉDIÉVALE
UN AGRÉABLE SAUT DANS LE PASSÉ

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SÉZANNE

Ville de Sézanne
Un soleil en Champagne

Petites Cités de Caractère

SÉZANNE

PETITE CITÉ DE CARACTÈRE®

10 000 orchidées mises en scène, 15 335 entrées en 9 jours, et autant de jeunes plants d'orchidées distribués aux visiteurs, sans oublier 400 chrysalides devenues des papillons au fil des jours, tel a été le Rêve d'Orchidée 2019.

Sacha HEWAK
Maire de Sézanne

ÉDITO

Durant les 6 premiers mois de 2019, la Ville a créé deux nouvelles animations : la Fête de la Gastronomie en mars, et la Fête médiévale en juin, qui ont toutes deux remporté un beau succès.

Elles viennent compléter des événements devenus traditionnels : Fête de la Musique, Soirs de fête, Rêve d'orchidées, marché des producteurs locaux, sans oublier les festivités de fin d'année et les animations proposées par les associations sézannaises.

Ces temps forts offrent tout au long de l'année aux Sézannaises et Sézannais des moments de détente et de loisirs, entre amis ou en famille. Ils constituent aussi des atouts pour l'attractivité et le dynamisme de notre Petite Cité de Caractère®, et portent son image bien au-delà de notre territoire.

Nous avons également continué à faire avancer de nombreux dossiers, comme la construction du city-park (inauguré en avril), l'aménagement d'une salle multisports dans l'ancien court de tennis couvert, la mise en place d'un parcours patrimonial et touristique en cœur de ville, l'étude pour la rénovation de l'orgue de l'église, la mise aux normes d'accessibilité de l'Hôtel de Ville, ou encore la réflexion sur la requalification de plusieurs espaces plantés, parmi lesquels le grand espace vert du quartier St-Pierre.

Tout récemment, le Conseil Municipal a approuvé le dispositif de subvention pour la rénovation des façades commerciales en centre-ville, et la création d'une bourse au permis de conduire, dont nous reparlerons plus longuement à la rentrée.

Beaucoup de travail, comme vous le voyez, que nous avons pu accomplir malgré quelques mésaventures. Ainsi, j'ai découvert au printemps que l'un de mes adjoints, Jean-François Quinche, constituait une liste en vue des prochaines élections municipales. Il ne m'était plus possible de lui faire confiance, et je me suis vu contraint de lui retirer les délégations que je lui avais accordées. Quelques jours après, le Conseil Municipal m'a confirmé son soutien en décidant de ne pas le maintenir dans ses fonctions d'adjoint.

Plus que jamais, tous nos efforts sont consacrés à améliorer la qualité et le cadre de vie des Sézannais et des Sézannaises, et vous en serez bien sûr régulièrement informés.

En attendant, je vous souhaite un bel été !

S. Hewak

Ville de Sézanne
Un soleil en Champagne

En couverture : Sous le soleil de juin, une première édition réussie de la Fête médiévale.

Un Soleil en Champagne N°4
Juillet / août / septembre 2019
Bulletin d'information
de la Ville de Sézanne
7 Place de l'Hôtel de Ville
51120 Sézanne
tél : 03 26 80 59 01
Directeur de la publication :
Sacha Hewak
Rédaction : Andrée Aubès,
Sabine Veltz. Conception
graphique : www.comincreation.fr
Crédits photos : ©Ville de Sézanne
© Jacky Lebleu ©Freepick
©Istockphoto
Impression : Imprimerie Lemaire
Dépôt légal : juillet 2019.
Imprimé à 3 100 exemplaires
sur du papier PEFC,
à l'aide d'encres végétales.

Coteaux, Maisons & Caves de Champagne
Patrimoine mondial
les rubans du Patrimoine
Les Victoires du Paysage

UN SITE NATURA 2000
les landes et pâtis de Sézanne

En sortant de Sézanne par la route de Launat, on trouve un site remarquable : ce sont les landes et pâtis de Sézanne, faits de près de 300 mares, de landes de bruyères et de tapis de mousse entre les saules et les genièvres. C'est tout un monde d'oiseaux, de fleurs, de libellules et de lichens, et qui abrite deux espèces protégées : le triton crêté et la grenouille agile.

Ce bel espace naturel appartient aussi à l'histoire de Sézanne : il y a plus d'un siècle, les bergers venaient y faire paître leurs moutons, et on y extrayait de l'argile et du limon, ce qui explique la présence de mares. Il fait partie du réseau écologique européen Natura 2000 destiné à préserver à long terme la biodiversité sur l'ensemble de l'Europe, en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et habitats d'espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire. Depuis plusieurs années maintenant, la Ville a accepté de prendre en charge ce lieu de promenade et de découverte, qui comprend un parcours de santé et un sentier pédagogique. Elle en a confié la gestion au Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA). Celui-ci veille à l'entretien régulier du site, et propose diverses animations.

Ainsi, en 2018 et 2019, le CENCA a organisé des visites « découverte ». Il a aussi mis en place un chantier « nature », durant lequel des bénévoles sont intervenus pour limiter la progression des arbustes qui menacent d'étouffer les mares. Il a également animé, en partenariat avec la médiathèque, des

ateliers de création d'herbier pour les enfants de l'Espace Jeunes et des écoles maternelle et primaire des Limonières – un excellent moyen pour sensibiliser au respect de la nature, dès leur plus jeune âge, les nouvelles générations.

→ Pour en savoir plus : www.cen-champagne-ardenne.org

NOCES DE DIAMANT
60 ans de félicité conjugale

Ils avaient fêté en mairie de Sézanne leurs noces d'or, ils ont célébré il y a quelque temps leurs noces de diamant. « Ils », ce sont deux couples sézannais qui, après 60 ans de vie commune, ont tenu à renouveler solennellement leurs vœux. En septembre dernier, ce furent Guy et Danielle Jouare, entourés de leur famille. Puis, en avril, ce furent Myrtil et Monique Depoivre, eux aussi en compagnie de leurs proches, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Nous leur adressons toutes nos félicitations, en espérant les retrouver, dans quelques années, pour leurs noces de palissandre.

Photo du haut : 60 ans après, Myrtil Depoivre repasse la bague au doigt de son épouse

Ci-contre : À la sortie de la mairie, Guy et Danielle Jouare et leur famille

BIENVENUE **AUX NOUVEAUX SÉZANNAIS**

Vous avez emménagé à Sézanne depuis le 1er janvier 2018 et vous ne connaissez pas encore bien la commune ? Vous vous posez des questions sur les services qui peuvent vous être proposés, sur les activités qui pourraient vous plaire ou bien encore sur diverses démarches administratives ?
La Ville organise à votre intention une cérémonie d'accueil qui se déroulera en mairie le vendredi 13 septembre à 19h. Cette manifestation sera l'occasion pour vous-même et votre famille de rencontrer le maire, ses adjoints et son conseil municipal ainsi que les cadres municipaux, d'échanger avec eux et de découvrir les grands axes de l'action municipale en matière d'équipements, d'offres de services, d'environnement, d'urbanisme…

➔ Pour participer à ce moment de convivialité, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat général de la mairie au 03 26 80 46 31 avant le 11 septembre.

IL FAIT BEAU ET CHAUD
vite, un plongeon dans la piscine !

Du 1er juillet au 25 août inclus :
tous les jours de 11h à 19h

Du 26 au 31 août inclus :
tous les jours de 14h à 19h

La piscine caneton accueillera le public et les scolaires dès le 2 septembre

ÉVÉNEMENT

Fête médiévale : un agréable saut dans le passé

La Fête médiévale de Sézanne est le fruit d'une passion, d'un enthousiasme, et d'un partenariat fructueux : la passion de Manon Gastebois et Jérémy Fahys pour le Moyen Âge, l'enthousiasme des élus de Sézanne, et le partenariat entre la Ville et nos deux jeunes amis. Si ces derniers se sont chargés des contacts avec les exposants, ce sont les services municipaux qui ont fourni toute la logistique. Retour en images...

MANON GASTEBOIS ET JÉRÉMY FAHYS ONT APPORTÉ L'IDÉE DE CETTE MANIFESTATION

Passionnés d'histoire médiévale, ils participent déjà régulièrement à des marchés ou des fêtes consacrés au Moyen Âge, fascinant et souvent méconnu… De plus, Jérémy est un pratiquant acharné du béhourd, ce sport de combat directement inspiré des traditions chevaleresques, à pied et en armure (30 kg tout de même !).
Ce sont eux qui ont contacté des exposants et des artisans, et qui les ont accueillis et installés dès le vendredi soir. Puis, durant tout le week-end, ils ont animé la Fête, répondu aux questions des visiteurs, organisé des jeux et des tombolas, proposé de la bière médiévale et de l'hypocras, et, bien sûr, présenté et commenté les démonstrations de béhourd qui ont enthousiasmé le public !

LES SERVICES DE LA VILLE ONT ASSURÉ LA LOGISTIQUE

Les services administratifs ont conçu la communication, imaginé la décoration, géré les questions d'intendance, trouvé des artistes (le fauconnier, le cracheur de feu et sa collègue acrobate, les musiciens, etc), vérifié des contrats, réservé des chambres, et, pour la sécurité de tous, préparé des arrêtés de stationnement et de circulation, et recruté des vigiles.

Les services techniques, pour leur part, ont assuré pendant trois jours tout le montage des tentes, l'accrochage des plusieurs dizaines de mètres de fanions multicolores, la mise en place des tables et des bancs, ainsi que des ballots de paille pour le tir à l'arc, et du sable pour les points de cuisson, sans oublier, après de nombreux essais, l'installation de la sono. Et, le dimanche soir, il leur a fallu tout démonter et ranger, ce qui les a occupés jusqu'à près de minuit !

Rénovation de façade des locaux commerciaux en centre-ville : C'EST PARTI !

Dans notre précédent magazine (Un soleil en Champagne n° 3), nous vous avions présenté les grandes lignes du dispositif que la Ville a décidé de créer pour subventionner les travaux de façade sur les commerces de proximité.
Le Conseil Municipal a approuvé, il y a quelques semaines, le règlement et le formulaire de demande d'aide.
Ainsi, les premiers dossiers vont pouvoir être déposés par les commerçants qui souhaitent rénover leur vitrine (hors aménagements intérieurs), remplacer des huisseries (portes et fenêtres), modifier leur éclairage extérieur et leur sécurisation (rideau ou alarme d'intrusion), créer ou changer leur enseigne, réaliser des travaux de mise aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées (travaux impactant la façade), ou de nettoyage, de rafraîchissement, de rénovation de la devanture commerciale ou de l'ensemble de la façade du bâtiment donnant sur le domaine public ; par ailleurs, des travaux réalisés uniquement sur la partie non commerciale du bâtiment seront éligibles au dispositif.
Rappelons que l'aide de la Ville s'élève à 20 % du montant HT des travaux envisagés, avec un montant maximum subventionnable de 50 000 € HT.

→ Pour en savoir plus, téléchargez le règlement, le plan de ville, et le dossier de demande sur www.ville-sezanne.fr

Le Conseil Municipal des Jeunes en déplacement

Le 5 juin, le Conseil Municipal des Jeunes s'est déplacé à Châlons-en-Champagne, sous la houlette d'Aurélie Fort, qui assure l'animation et la coordination du CMJ.
Le maire Sacha Hewak, Karine Welter-Cabartier et Jacqueline Touchais-Yanca, adjointes au maire, les accompagnaient à cette occasion.
Ce fut une journée bien chargée : exposition sur l'école aux Archives Départementales, balade en barque, promenade-rallye au Jard, et surtout visite du Conseil Départemental.
C'est Danielle Bérat, conseillère départementale du canton de Sézanne-Brie et Champagne, qui les a accueillis et guidés dans cette enceinte prestigieuse, et leur en a expliqué le fonctionnement.
Un moment de détente studieuse bien mérité pour nos jeunes élus, après leur premier semestre de mandat – nous évoquerons plus longuement, dans un prochain magazine, leur action et le travail qu'ils ont accompli au service des Sézannais, jeunes et moins jeunes.

www.ville-sezanne.fr
un site Internet nouvelle formule

Peut-être l'avez-vous déjà consulté ? depuis quelques semaines, le nouveau site Internet de la Ville est en ligne. C'est la quatième phase du « coup de jeune » donné à la communication municipale durant ces derniers mois, après le bulletin transformé en magazine, la page Facebook @villedesezanne et le logo rajeuni, plus contemporain et plus dynamique.

Ce site Internet se veut plus attrayant, plus simple à utiliser, plus fonctionnel et plus convivial
avec 4 onglets (les grandes rubriques), une barre de recherche, et un bandeau défilant de photos de Sézanne, qui se mettront au goût du jour tout au long de l'année.

Il comprend également plusieurs nouveautés :

- cinq pastilles pour trouver, « en un clic », des infos pratiques : vos démarches, vos déchets, l'annuaire des associations, la photothèque, et, nouveauté, la carte interactive
- des actualités
- un agenda
- un kiosque
- un accès à la page facebook de la Ville
- un accès à youtube, avec, déjà, quelques vidéos…
- un formulaire de contact
- un dispositif d'alertes SMS

Enfin, il est « responsive » - en français dans le texte, cela signifie qu'il peut être vu sur tous les formats d'écran (ordinateurs, smartphones et autres téléphones portables, tablettes).

Alors, n'hésitez pas, partez à la découverte !

› UN DISPOSITIF D'ALERTES SMS

Si vous voulez être informé(e) sur votre téléphone
- quand il y a une alerte météo,
- en cas de travaux qui entraînent une interruption de circulation ou une déviation,
- ou lors d'un événement exceptionnel (une annulation d'animation par exemple),

C'est très simple :
inscrivez votre n° de portable dans le rectangle blanc, cliquez sur la ou les rubriques qui vous intéressent, cliquez sur « OK », c'est fait !

› UN FORMULAIRE DE CONTACT

Posez-nous des questions, déposez vos demandes de stages ou d'emploi, ou encore vos demandes des pièces d'état civil, etc, grâce à ce formulaire de contact.

› UN KIOSQUE

Vous pourrez non seulement télécharger les publications de la Ville, mais aussi les feuilleter

C'est la période idéale pour les petits travaux de jardinage ! Tonte des pelouses, taille des haies et des arbustes, entretien des fleurs… Mais que faire de ces déchets verts ? Il est formellement interdit de les brûler dans son jardin ! Trois solutions s'offrent à vous :

› La déchetterie

Vous pouvez y déposer vos déchets verts, il y seront valorisés.

› Le compostage

Les tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos épluchures de légumes pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes

› Le broyage et le paillage

Les petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Il conserve l'humidité du sol et évite la pousse des mauvaises herbes.

Attention à vos haies !

N'oubliez pas de tailler régulièrement votre haie, afin que les branches ne dépassent pas sur la rue, en gênant le passage des piétons.

Avec les beaux jours qui reviennent, les travaux d'intérieur et d'extérieur sont d'actualité. Mais attention toutefois de ne pas empêcher votre voisin de manger dehors ou de se reposer à cause du bruit infernal de votre tondeuse ou de votre perceuse, ou encore de votre tronçonneuse…

Un arrêté préfectoral prévoit des plages horaires spécifiques pour l'utilisation des appareils à moteur thermique ou électrique :

Les jours ouvrables
de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30
Les samedis
de 9h à 12h
et de 15h à 19h
Les dimanches
et jours fériés
de 10h à 12h

À propos des « mauvaises herbes »

Pendant des années, toutes les villes ont aspergé les espaces publics d'herbicides chimiques pour supprimer les « mauvaises herbes », sans même imaginer combien c'était néfaste à notre environnement.
Désormais, il est interdit aux collectivités (et même aux particuliers) d'utiliser ce type de produits.
Sarclage, désherbage manuel ou thermique, quelle que soit la technique employée, elle demande plus de temps (ou beaucoup plus de personnels, au risque de voir les impôts augmenter…), ce qui permet aux brins d'herbe, pieds de pissenlit et autres plantains de s'installer entre les pavés ou le long des trottoirs.
Ce n'est finalement pas si grave, et cela facilite l'infiltration des eaux de pluie.
Et si vraiment vous trouvez cela trop laid devant chez vous, vous avez parfaitement le droit d'arracher les quelques tiges qui vous agacent.

Rêve d'Orchidées une 5e édition réussie !

La société Bernhard Orchideeën Pays-Bas a créé pour notre ville une nouvelle fleur, une phalaenopsis blanche tachetée de mauve sombre, et baptisée « Le Rêve magique »

Cette 5e édition a été un vrai succès, rendu possible par les sponsors hollandais qui ont offert les structures de bambou, et toutes les plantes, les orchidées bien sûr, mais aussi des centaines d'anthuriums et de broméliacées, des lys, des roses, des impatiences et des passiflores.

C'est aussi le résultat de l'engagement d'une poignée de bénévoles hollandais et français, sous la direction artistique de notre ami John Nieuwenhuis, et sous la houlette, pour les questions d'intendance, de Patrice Lajoinie, conseiller municipal et vice-président de l'Office de tourisme de Sézanne et sa région.
Tous et toutes ont œuvré, pendant près d'un mois, pour préparer et construire les décors, disposer les fleurs, installer les chrysalides dans leur serre-nurserie, accueillir le public, animer les ateliers pour les enfants des écoles, rempoter les plants pour les visiteurs, nourrir les papillons, arroser les plantes, puis tout démonter, ranger et nettoyer....., sans oublier les 3 ou 4 courageux qui ont dormi sous la halle pendant près de 3 semaines ! Beaucoup de travail et d'énergie, avec le concours logistique des services de la Ville, mais cela en valait la peine !

Agenda ...

SAMEDI 27 JUILLET
Soirs de Fête
La Fanfare Couche-Tard

SAMEDI 3 AOÛT
Soirs de Fête
D'une ombre à l'autre

SAMEDI 10 AOÛT
Soirs de Fête
French Quarter

DIMANCHE 25 AOÛT
Libération de Sézanne
cérémonie à 11h30

LUNDI 2 SEPTEMBRE
Rentrée scolaire

VENDREDI 6 SEPTEMBRE
24e Festival Grange
Jérémie Bossone
« Les mélancolies pirates »
Govrache
au Prétoire à 21h

SAMEDI 7 SEPTEMBRE
Mondement 14
à 17h30 au cimetière militaire de Sézanne

DU 19 AU 22 SEPTEMBRE
Journées Européennes du Patrimoine

SAMEDI 28 SEPTEMBRE
Soirée théâtrale
« Tex résiste...»
par les Polymusclés 63
à 21h au Prétoire

DU 4 AU 6 OCTOBRE
Festival Baroque

CURIOSITÉS ESTIVALES

Animations tout l'été à la médiathèque intercommunale

Des expositions, des promenades contées, des jeux, des ateliers, des packs « livres + DVD » tout spécialement adaptés aux vacances, il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts !
Les horaires de la médiathèque restent inchangés durant tout l'été.

LE PACK GAGNANT DE L'ÉTÉ

1 entrée payée à la piscine de plein air = 1 entrée à 4 € au cinéma Le Séz'art

Du 1er juillet au 31 août, vous pouvez bénéficier de ce tarif attractif si vous présentez à l'entrée du Séz'art votre ticket d'accès à la piscine de plein air daté de moins de 7 jours. Cette offre est valable quel que soit votre âge, quelle que soit la séance choisie, hors majoration 3D.

UN ÉTÉ EN MUSIQUE

Soirs de fête

Le tour du monde en musique se poursuit sous les platanes de la place de la République tout l'été (ou sous la halle en cas de mauvais temps).
En vous installant confortablement sur les sièges mis à votre disposition au pied de l'église Saint-Denis, vous partirez chaque samedi soir pour un voyage inattendu aux surprises musicales multiples.